



Clarens



**FÊTE INTERNATIONALE DE
SAUVETAGE DU LAC LEMAN**

SAMEDI 20 AOÛT 2022
www.sauvetage-clarens.com



LA MAGIE DU BOIS!



T. 021 926 85 85
St-Légier



T. 021 926 85 95
Mts-Pully



T. 024 486 85 85
Orbe



T. 021 637 85 85
Rolle



T. 021 908 06 80
Maracon



T. 024 420 78 85
Aigle

► Six sociétés,
une même identité
pour un service

- plus proche
- plus fiable
- plus flexible
- plus complet



www.groupe-volet.ch

CHARPENTE · COUVERTURE · FERBLANTERIE · TERRASSE · ESCALIER
MENUISERIE · FENÊTRE · AGENCEMENT · PLAFOND · TONNEAUX

Sommaire

Message du Syndic	5
Billet du Président du comité d'organisation	7
Le mot du Président central de la SISL	9
Message du Président de la section de Clarens	11
Règlement des courses de canot à rame	13-14-15
La Demoiselle	17
Liste des responsables des Jurys SISL	19
Horaire complet des courses et concours	22-23
Dons d'honneur	25
Horaire par section	26-27
Plan de situation	28-29
Règlement de la plongée au mannequin	33
Le Comité central	37
Règlement du concours des soins aux noyés	38-39
Liste prix boissons et Petites faims	41
Présentation de la section de sauvetage	42-43-44-45
Challenges et pavillon des prix	47
Le Comité d'organisation	49
Remerciements	51

Clinique CIC

MONTREUX

ACCESSIBLE À TOUS AVEC
L'ASSURANCE DE BASE LAMAL



RETROUVEZ LA LISTE DE NOS
MÉDECINS ACCRÉDITÉS
www.cliniquecic-montreux.ch/medecins

Clinique CIC Montreux | Rue du Grammont 2-1815 Clarens | T.+41 21 989 28 28 | info.montreux@cliniquecic.ch

B&M ELECTRIK S.à.r.l.



D. Minacci
079 213 40 90



Electricité - Téléphone - Informatique

CANOSA CONSTRUCTION SA

Canosa Construction SA
Route de la Combe 4 - 1816 Chailly-Montreux
Tél. 021 964 23 94 - info@canosa-construction.ch

www.canosa-construction.ch

Bienvenue à Clarens



La Riviera vaudoise et tous les lieux touristiques riverains du Léman accueillent tout au long de l'année des hôtes de tous horizons. Ils se doivent dès lors de leur garantir la sécurité qu'ils sont en droit d'attendre de destinations de villégiature et de détente qui, toutes, proposent une large palette d'activités nautiques. Je me réjouis donc tout particulièrement de souhaiter la plus cordiale bienvenue à la Fête Internationale du Sauvetage qui réunit les 34 sections de sauvetage suisses et françaises du Léman.

Au nom des autorités montreusiennes, j'exprime ma gratitude et ma reconnaissance à celles et ceux qui, avec engagement et courage, au terme d'une formation rigoureuse et exigeante, viennent en aide à nos hôtes et citoyens en difficulté. Je remercie tout particulièrement les membres de la société de sauvetage « Mon Devoir » de Clarens pour l'organisation de cet événement.

Je leur souhaite donc, ainsi qu'aux participants, invités et accompagnateurs, une belle fête, chaleureuse, conviviale, rassembleuse, qui laissera à chacune et chacun un très beau souvenir.

Olivier Gfeller
Syndic

20 août 2022

Inter SAUVETAGE CLARENS 2022

Clarens




Fête Internationale de Sauvetage

Merci pour votre soutien

Faites un don avec **TWINT!**

Scannez le code QR avec l'app TWINT

Confirmez le montant et le don



Raiffeisen IBAN CH85 8080 8006 3816 1761 3
1815 Clarens www.sauvetage-clarens.com

Votre don à «Société de Sauvetage Mon Devoir» peut être déduit de vos impôts.



SCHMIDT
Home SCHMIDT Home

DES PROJETS
D'AMENAGEMENT
POUR TOUTE VOTRE
MAISON

COLLOMBEY
Pré-Loup 7




deBenoit

PAYSAGISTE SA
JARDINS ET PISCINES
1090 LA CROIX/LUTRY
TEL. 021 791 29 29
WWW.DEBENOIT.CH

Billet du Président du comité d'organisation



Si deux ans sans Fête des Sauveteurs peuvent paraître long pour certains, le sauvetage de Clarens a pu bénéficier de cette pause pour tenter d'organiser au mieux celle du 20 août de cette année dans les environs du port du Basset.

Le COVID ne nous a pas aidés dans notre préparation, rien n'étant assuré. Séances rapides, puis espacées, contrats signés et dénoncés, on organise et on met de côté, on la fait ou on ne la fait pas..... Jusqu'au début 2022 où la décision tombe : on y va.

Tout s'est donc rapidement enchaîné jusqu'à ce jour afin que les sauveteurs du Léman puissent se retrouver sans contraintes, se mesurer en participant aux divers concours et profiter pleinement de ces retrouvailles.

Je souhaite à tous les sauveteurs, leurs familles et amis, la bienvenue sur nos rives et j'espère que vous garderez de cette journée un excellent souvenir.

Je tiens à remercier le Comité d'organisation, les Autorités communales et tous ceux qui, par leur engagement ont permis la tenue de l'Inter 2022 à Clarens, nous nous sommes préoccupés de votre bien être dans nos murs et de la bonne marche de notre manifestation.

Michel Detrey
Président



Horaires d'été

Horaires d'été

TOUS LES COMMERCES

Lundi au vendredi 9h - 19h
Samedi 9h - 18h

MIGROS DENNER

Lundi au vendredi 8h - 20h
Samedi 8h - 19h
Dimanche et fériés 10h - 18h



www.forum-montreux.ch



Le mot du Président central de la SISL



Après deux ans de contraintes sanitaires qui ont bloqué toutes nos activités, il est bon de pouvoir se retrouver au bord de notre Léman, d'exercer nos activités de sauvetage, mais aussi, les joutes sportives qui nous ont fait défaut.

La section de Clarens a tout mis en œuvre afin de nous recevoir dans le cadre de la plage du Pierrier et le décor idyllique du port du Basset où se dérouleront les courses et concours de la Fête centrale.

L'occasion de renouer les liens qui nous unissent, de fraterniser entre sauveteurs des deux rives, trait d'union qui nous rapproche et nous permet de renouveler la solidarité qui anime tous les utilisateurs du Léman au-delà des frontières.

L'assemblée générale de la SISL, organisée dans le même lieu, nous a montré que l'accueil des Clarensiens n'est pas un vain mot, on peut être sûr que ces journées de fête seront également une réussite.

J'adresse mes remerciements au comité d'organisation, aux membres bénévoles de la section de Clarens, les bénévoles alentour venus prêter mains fortes aux organisateurs.

Merci aux membres des différents jurys sans qui rien ne serait possible, aux Autorités Montreusiennes, à vous amies, amis sauveteurs, vous qui allez démontrer votre savoir-faire dans les différentes disciplines, rame, soins à donner aux noyés et la plonge au mannequin.

Que la Fête soit belle dans le respect mutuel et le fairplay.
Bonne journée à toutes et tous à Clarens.

Olivier Durgniat
Président central de la SISL



1071 RIVAZ

Tél. 021 946 16 05 – Natel 079 308 08 47
e-mail: gerard.chappuis@bluewin.ch
www.chappuispeinture.com

Brahoni sa

Société active en Suisse romande
spécialisée fenêtres & portes sur mesures

BONVIN EMMANUEL

+41 79 124 10 35 | www.brahoni.ch | info@brahoni.ch

Message du Président de la section de Clarens



La société de sauvetage « Mon Devoir » à Clarens a été fondée en 1887. Elle compte une trentaine de membres dont une vingtaine sont formés et prêts à intervenir tout au long de l'année 7 jours sur 7.

Elle est équipée de deux bateaux d'interventions, l'un puissant qui est adapté aux sauvetages au large et par gros temps ainsi qu'aux remorquages. L'autre plus petit est de préférence utilisé pour les recherches côtières et les surveillances.

C'est en 1922 que la section organisa sa première fête centrale. Cent ans après, nous l'organisons à nouveau pour la cinquième fois, certains membres sont à leur troisième organisation et même quatre pour notre président d'organisation et président d'honneur de la SISL. Il a débuté, étant jeune en 1954, en vendant des billets de tombola. L'avenir semble assuré dans notre section car nous avons toujours des jeunes qui vendent les billets de tombola à nos repas de soutien ou dernièrement à l'AG de la SISL.

C'est pour nous un grand plaisir de vous accueillir le 20 août prochain, sur les différents sites entre le port, l'île de Salagnon et la plage du Pierrier.

Cher public, c'est l'occasion pour vous de voir à l'œuvre les sauveteurs dans différentes épreuves, car la plupart du temps, les interventions se font par mauvais temps ou de nuit.

N'hésitez pas à venir nous trouver pour passer un agréable moment dans le monde du sauvetage et pour partager un moment de convivialité.

Gabriel Nicoulin
Président de la section de Clarens



bioSSun®
PERGOLAS BIOCLIMATIQUES

Le spécialiste des pergolas
Bioclimatiques de qualité

Showroom: Route de Bois Genoud 1A – 1023 Crissier
Contacts : 021 801 20 21, e-mail : info@biossun.ch

UN RÔLE DE CONSEILLER QUI NOUS TIENT À CŒUR

Aider les propriétaires à mettre en vente leur bien est une responsabilité que nous assumons avec diligence. Nous mettons tous nos canaux de vente à votre disposition et vous accompagnons à chaque étape du processus, que ce soit pour vous guider, vous conseiller ou concilier les intérêts de chaque partie.

NOUS SOMMES SPÉCIALISÉS DANS LA VENTE :

- D'APPARTEMENTS EN COPROPRIÉTÉ ET DE VILLAS.
- D'IMMEUBLES DE LOGEMENTS ET COMMERCIAUX DE RENDEMENT.
- D'IMMEUBLES PROFESSIONNELS.
- DE TERRAINS À BÂTIR.
- DE DÉVELOPPEMENT DE PROJETS.



NOUS NOUS RÉJOUISSONS DE VOUS RETROUVER
À L'AVENUE DU CASINO 48, 1820 MONTREUX.

Contactez-nous
au 058 211 17 00

deRham
VENTE & EXPERTISE IMMOBILIÈRE



delessmetal sa
constructions métalliques - serrurerie
travaux de tôlerie, poinçonneuse, C.N.C.

«Consultez-nous, vos préoccupations
deviendront les nôtres»

Rte de l'Industrie 14 - C.P. 38 - 1072 Forel (Lavaux)
Delessert Jean-Pierre

Tél. 021 781 33 33 - Fax 021 781 33 31

E-mail : info@delessmetal.ch - www.delessmetal.ch



Jury de la rame

Règlement des courses de canot à rame

Version du 13 février 2016

I/ Préambule

Les courses de canot à rame sont une compétition entre Sauveteurs membres de la Société Internationale de Sauvetage du Léman ; chacun des participants aura à cœur de donner le meilleur de lui-même pour son équipe tout en respectant tant ses rivaux du jour que l'organisateur.

II/ Dispositions applicables à toutes les catégories

1. L'inscription d'une équipe est effective à la réception de l'annonce signée par le président de section.

L'inscription doit parvenir à la personne désignée dans le délai indiqué afin de permettre l'établissement et la publication des horaires des courses.

L'organisateur se réserve le droit de ne pas inscrire ou d'inscrire dans une autre catégorie une équipe dont l'inscription sera arrivée hors délai.

Par son inscription, la section accepte le présent règlement.

2. A l'exception de la catégorie « 8 volontaires », seuls sont autorisés à ramer les membres inscrits au registre de la SISL.

3. La course consiste en un parcours chronométré de deux virages de terre à eau ; le parcours est délimité par deux bouées de couleur distantes de 300 à 400 mètres ; le départ s'effectue lancé.

Toute erreur de parcours disqualifiera l'équipe fautive.

4. Tout contact avec une bouée sera sanctionné d'une minute de pénalité (60 secondes).

5. L'heure figurant sur l'horaire des courses correspond à l'heure de passage du fil (ligne de départ).

Les équipes sont tenues de se présenter à l'embarquement 15 minutes avant l'heure de départ ; le barreur veillera à gagner rapidement la zone de départ et regagner au plus vite l'amarrage ; l'équipe débarquera sitôt le canot amarré.

6. Pendant la course, un représentant de l'équipe effectuant son parcours doit être présent à la cabine du jury.

Annoncé au jury avant la course, le représentant de l'équipe est habilité à signer la feuille de course.

Par la signature de la feuille de course, le représentant de l'équipe atteste qu'aucune réclamation n'est formulée et que le temps de course peut être affiché au tableau officiel.

7. Les éventuelles réclamations sont annoncées immédiatement par le représentant de l'équipe présent à la cabine du jury qui ne signera pas la feuille de course.

Le temps d'une équipe ayant formulé une réclamation ne sera pas affiché au tableau officiel.

Les réclamations seront traitées sitôt l'ensemble des courses terminées.

Le jury rendra sa décision après avoir entendu le représentant de l'équipe et le président de la section concernés et la communiquera aux deux personnes précitées.

Aucun témoignage oculaire ou vidéo ne seront acceptés par le jury.

Les décisions du jury sont sans appel.

III/ Dispositions spécifiques à la catégorie « 8 officiel »

8. Seul le classement de la catégorie « 8 officiel » est utilisé pour le classement général de la Fête Internationale.

9. Afin de minimiser l'influence d'un éventuel changement du Lac, les courses en « 8 officiel » se courent en deux manches.

Afin de comparer les performances des équipes, chacune des deux manches se coure sur un canot différent.
Chaque équipe rame sur les deux mêmes canots.

10. Le classement de la catégorie « 8 officiel » est obtenu par le résultat de l'addition du temps de deux manches.

11. Une erreur de parcours (cf. chiffre 3) ne disqualifiera pas l'équipe fautive au classement général.

12. Le représentant de l'équipe et son équipe (10 rameurs et 1 barreur) se présentent au contrôle d'identité au minimum 30 minutes avant l'embarquement pour la première manche avec une liste nominative et cartes d'identité.

Après vérification de son identité, le barreur et chacun des rameurs reçoit une contremarque valable pour les deux manches.

La contremarque doit être portée jusqu'à la fin des courses.

Le jury se réserve le droit d'effectuer des contrôles inopinés.

A l'issue du contrôle d'identité, le barreur et le représentant de l'équipe prendront connaissance des instructions de course et les signeront.

Les dispositions du présent règlement ont été validées par le jury de la rame le 13 février 2016 à Cully.

Amendement au règlement du 13 février 2016, fait à Cully

A) Le responsable de l'équipe doit être à disposition du jury 15 minutes avant la course.

B) Il se conforme aux explications du responsable de la ligne.

C) Pour les lignes d'eau « 8 officiel », le doublage du chrono est assuré par les juges.

D) Pour les lignes d'eau non officiel, c'est le responsable d'équipe qui assure le doublage du chrono.

E) Seul le chronométrage des juges fait foi.

Les dispositions du présent amendement ont été validées par le jury de la rame le 1^{er} juin 2018 à Cully.



Garage de Clarens SA

Rue du Lac 133
1815 Clarens
+41 21 964 21 21
www.garage-de-clarens.ch
volkswagen@garage-de-clarens.ch

Sylvie Chevallay

— Brevet Fédéral —

**PEINTURE
PAPIERS PEINTS**

1864 Vers-l'Eglise & 1807 Blonay

☎ 079 285 72 26



helvetia.ch/lausanne-riviera

**Engagement.
Passion.**

 **Jusqu'à la fin.**

simple. clair. helvetia
Votre assureur suisse.



François Schopfer
Conseiller en Assurance et Prévoyance

Agence générale Lausanne Riviera
T 058 280 88 11, M 079 212 85 57
francois.schopfer@helvetia.ch

Biogaz, énergie solaire, mobilité durable...
retrouvez l'actualité d'Energiapro
sur les réseaux sociaux!



energiapro

Une société du groupe HOLDIGAZ

La Demoiselle

Réplique de la barque lacustre du même nom construite en 1828



Venez visiter « La Demoiselle » :

Horaires des visites : 9h à 10h30 et de 13h à 17h

Unique voilier-école de Suisse, cette barque du Léman de 30 mètres, construite par des chômeurs et terminée par des bénévoles en 15 ans de travail, vous invite à la visiter sur la digue ouest, devant la Pêcherie du Haut-Léman. Elle permet l'organisation de camps de découverte autour du lac pour des scolaires, des scouts ou des associations de jeunesse.

Association La Barque des Enfants

Les joies de la navigation sur une voile latine

Information : www.lademoiselle.ch

Liste des responsables des Jurys SISL

Internationale 2022 à Clarens



FELDSCHLÖSSCHEN



ENTREPRISE GÉNÉRALE D'INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES + TELECOM
ÉTUDES - PROJETS - DEVIS - CABLAGE INFORMATIQUE & TÉLÉRESEAU

Ch. de Crémont 2A | 1070 Puidoux | Tél. 021 946 15 95 | info@jdc-electricite.ch



JURY SISL

SANDOZ	Thierry	Président des Jurys
--------	---------	---------------------

JURY «PLONGE AU MANNEQUIN»

SIEGENTHALER	Eddy	Président
GUEX	Gilles	Secrétaire informatique

JURY «RAME»

GIDDEY	François	Président
MAFFLI	Martine	Secrétaire au PV
BARBIER-PITTET	Josette	Secrétaire Inter

JURY «SOINS A DONNER AUX NOYES»

ANNONI	Jean-Marie	Président
JOSSEVEL	Valérie	Secrétaire



Landi
CHABLAIS -
LAVAUX SA

appréciez la différence

Nous vous souhaitons une
belle Fête de sauvetage.

www.landi.ch



Bateau-école

Yvan Staub

079 613 67 49
staubyvan@bluewin.ch

NENESS.
marine

Port de la Pichette-Est
1803 Chardonne

PHARMACIE DE CLARENS

*pharmacie de famille indépendante
spécialisée en médecines douces*

retrouvez-nous aussi sur
www.pharmacie-de-clarens.ch



Tél: 021 964 40 00
Centre Commercial M Clarens



Case postale 188
1807 Blonay
021 922 49 92
079 417 41 59
pesenti.m@bluewin.ch

PLÂTRERIE
PEINTURE
FAÇADES
STAFFES
PAPIERS PEINTS
DÉCORATION
EN TOUS GENRES
FAUX PLAFONDS

Horaire complet des courses et concours

Fête Internationale de sauvetage Clarens le 20 août 2022

RAME

Ligne	Officiels	Officiels	Feminiens	Vétérans	Volontaires	Ligne				
Bouée	Rouge	Vert	Jaune	Noir	Orange	Bouée		SOINS	PLONGE	
Canot	CLARENS	VILLENEUVE	TERRITET	MONTREUX	LA TOUR DE PEILZ	Canot				
Série	8 officiel	8 officiel	8 féminin	6 vétérans	8 volontaire	Série				
Heure	1ère manche	2ème manche				Heure	Heure			Heure
07:30	Montreux	La Tour de Peilz				07:30	07:30	Lutry	Villette	07:30
07:45	Territet	Vevey-Vétérans				07:45	07:45	Nyon	St-Prex	07:45
08:00	Villeneuve	Vevey-Sentinelle		Sciez		08:00	08:00	Meillerie	Lugrin	08:00
08:15	Bouveret	St-Saphorin	Bellevue-Genthod		Meillerie	08:15	08:15	Evian	Yvoire	08:15
08:30	St-Gingolph	Rivaz	Lutry			08:30	08:30	Amphion-Publier	Rolle	08:30
08:45	Bret-Locum	Cully		Territet		08:45	08:45	Sciez		08:45
09:00	Meillerie	Villette		Amphion-Publier	Yvoire	09:00	09:00	La Belotte	La Tour de Peilz 1	09:00
09:15	Lugrin	Lutry			Sciez	09:15	09:15	Coppet	La Tour de Peilz 2	09:15
09:30	Evian	Ouchy	Nyon	Villeneuve	Cully	09:30	09:30	Territet	Bellevue-Genthod	09:30
09:45	Amphion-Publier	Morges	Bret-Locum	St-Gingolph		09:45	09:45	Montreux	Vevey-Vétérans	09:45
10:00						10:00	10:00	St-Saphorin	Vevey-Sentinelle	10:00
10:15	Sciez	St-Prex	Lugrin 1	Meillerie 1	St-Gingolph	10:15	10:15			10:15
10:30	Yvoire	Rolle	Lugrin 2	Lutry	Coppet	10:30	10:30	Bouveret	Villeneuve	10:30
10:45		Nyon		Coppet	St-Prex	10:45	10:45	Villette	Cully	10:45
11:00	La Belotte	Coppet	Sciez	Lugrin	Evian 1	11:00	11:00	Rivaz	Meillerie	11:00
11:15	La Tour de Peilz	Bellevue-Genthod	Amphion-Publier	Yvoire		11:15	11:15	St-Gingolph	Bret-Locum	11:15
11:30	Vevey-Vétérans	Territet	Villette		Rolle	11:30	11:30	Morges	Lutry	11:30
11:45	Vevey-Sentinelle	Villeneuve	Cully			11:45	11:45	St-Prex	Evian	11:45
12:00	Diner	Diner	Diner	Diner	Diner	12:00	12:00	Diner	Diner	12:00
12:15	Diner	Diner	Diner	Diner	Diner	12:15	12:15	Diner	Diner	12:15
12:30	Diner	Diner	Diner	Diner	Diner	12:30	12:30	Diner	Diner	12:30
12:45	Diner	Diner	Diner	Diner	Diner	12:45	12:45	Diner	Diner	12:45
13:00	Diner	Diner	Diner	Diner	Diner	13:00	13:00	Diner	Diner	13:00
13:15	Diner	Diner	Diner	Diner	Diner	13:15	13:15	Diner	Diner	13:15
13:30	St-Saphorin	Montreux			Lutry	13:30	13:30	Villeneuve	Morges	13:30
13:45	Rivaz	Bouveret		Villette	Lugrin 1	13:45	13:45	Rolle	Amphion-Publier	13:45
14:00	CGN	CGN	CGN	CGN	CGN	14:00	14:00	Yvoire	Sciez	14:00
14:15	Cully	St-Gingolph	Evian	Evian 1		14:15	14:15		Nyon	14:15
14:30	Villette	Bret-Locum	Villeneuve		Lugrin 2	14:30	14:30	Bellevue-Genthod	Coppet	14:30
14:45	Lutry	Meillerie				14:45	14:45	Vevey-Vétérans	La Belotte	14:45
15:00	Ouchy	Lugrin	Yvoire	Bret-Locum	Evian 2	15:00	15:00	La Tour de Peilz 1	St-Saphorin	15:00
15:15	Morges	Evian	St-Gingolph			15:15	15:15	Vevey-Sentinelle	Territet	15:15
15:30	St-Prex	Amphion-Publier	Coppet	Meillerie 2	Villette	15:30	15:30	Cully	Rivaz	15:30
15:45	Rolle	Sciez	Meillerie	Evian 2	Villeneuve	15:45	15:45	La Tour de Peilz 2	St-Gingolph	15:45
16:00	CGN	CGN	CGN	CGN	CGN	16:00	16:00	Lugrin	Montreux	16:00
16:15	Nyon					16:15	16:15	Bret-Locum	Bouveret	16:15
16:30	Coppet	Yvoire				16:30	16:30		Ouchy	16:30
16:45	Bellevue-Genthod	La Belotte				16:45	16:45			16:45
17:00						17:00	17:00			17:00

POMPES  FUNÈBRES
GAVILLET SA

Kevin Vuilliomonet
Marlène Cavin
Lionel von Arx

Chapelle d'Arcangier
Vevey - Montreux

021 922 89 11

Conseils pour obsèques futures
www.pfg.ch

 **SAGRAVE**

Sables et graviers / Lausanne
Dragages - Travaux portuaires - Décharge
021 813 12 80



AVARY
Stores & Bâches S.à.r.l.

VISILAB, OPTICIENS POUR LA VIE
Votre spécialiste à Forum Montreux

VISILAB

DONS D'HONNEUR

FBN2 Immobilier S.A., Clarens

Garage du Stade, Dario D'Amario, Chailly-Montreux

Onyx Nautique S.A., Clarens

Quincaillerie Riviera S.A., Vevey

Café - Bar La Tramontana, les Avants

Jean-Claude RoCHAT, Montreux

Balsiger Parcs et Jardins Sàrl, Montreux

Les Cafés Espéranza Sàrl, Vuadens

Café Restaurant du Nord, Villeneuve

Laiterie-fromagerie Kämpf, Cottens - Bière

Boucherie des Tilleuls, Gérard Simon, Vevey

Marcel Casanova, chantier naval, la Pichette, Chardonne

White Label Europe Sàrl, Martigny

Jean-Luc Brugger, Saint-Gingolph

Empreintex Sàrl, Villeneuve

André Glappey S.A. Electricité, Villeneuve

Pharmacie de Clarens S.A. Alain Piquerez, Clarens

La Demoiselle, Association La Barque des Enfants, Villeneuve

Bucher et Walt S.A. Saint-Blaise

Association Orgiride, Chernex

Café-Restaurant des Brayères, Clarens

Cléopâtre coiffure, Mme Marie-Louise Borrelli, Clarens

Horaire par section

Fête Internationale de sauvetage Clarens le 20 août 2022

	Rame off. rouge	Rame off. vert	Féminines(I / II)	Vétérans(I / II)	Volontaires(I / II)	Soins (I / II)	Plonge (I / II)
Montreux	07:30	13:30				09:45	16:00
La Tour de Peilz	11:15	07:30				15:00 / 15:45	09:00 / 09:15
Territet	07:45	11:30		08:45		09:30	15:15
Vevey-Vétérans	11:30	07:45				14:45	09:45
Villeneuve	08:00	11:45	14:30	09:30	15:45	13:30	10:30
Vevey-Sentinelle	11:45	08:00				15:15	10:00
Bouveret	08:15	13:45				10:30	16:15
St-Saphorin	13:30	08:15				10:00	15:00
St-Gingolph	08:30	14:15	15:15	09:45	10:15	11:15	15:45
Rivaz	13:45	08:30				11:00	15:30
Bret-Locum	08:45	14:30	09:45	15:00		16:15	11:15
Cully	14:15	08:45	11:45		09:30	15:30	10:45
Meillerie	09:00	14:45	15:45	10:15 / 15:30	08:15	08:00	11:00
Villette	14:30	09:00	11:30	13:45	15:30	10:45	07:30
Lugrin	09:15	15:00	10:15 / 10:30	11:00	13:45 / 14:30	16:00	08:00
Lutry	14:45	09:15	08:30	10:30	13:30	07:30	11:30
Evian	09:30	15:15	14:15	14:15 / 14:30	11:00 / 15:00	08:15	11:45
Ouchy	15:00	09:30					16:30
Amphion-Publier	09:45	15:30	11:15	09:00		08:30	13:45
Morges	15:15	09:45				11:30	13:30
Sciez	10:15	15:45	11:00	08:00	09:15	08:45	14:00
St-Prex	15:30	10:15			10:45	11:45	07:45
Yvoire	10:30	16:30	15:00	11:15	09:00	14:00	08:15
Rolle	15:45	10:30			11:30	13:45	08:30
Nyon	16:15	10:45	09:30			07:45	14:15
La Belotte	11:00	16:45				09:00	14:45
Coppet	16:30	11:00	15:30	10:45	10:30	09:15	14:30
Bellevue-Genthod	16:45	11:15	08:15			14:30	09:30

Info: les équipes I / II sont mises selon l'ordre de passage !

Inter Clarens 2022 V-19/06/22-TS



Plan de situation

WAGNER PARQUET

Parquets
Rénovation
Vitrification
Revêtements de sols

Natel : 079 210 47 68
wagnerparquet@bluewin.ch



LA CAVE
VEVEY - MONTREUX

Avec vous depuis 1939



Avenue de Belmont 28, CH-1820 Montreux | info@lcv.m.ch | +41 21 963 13 48 | www.lacave-vm.ch

MyMONTREUX.CH

Keep in Touch!



Le media des Montreusiens
pour votre communication.



Plus d'infos: hello@mymontreux.ch ou au 021 962 85 85.

FORD HYBRIDE



LE FUTUR À PORTÉE DE MAIN:
À TESTER SANS TARDER!



Garage Schmitt SA

Avenue Mayor-Vautier 10, 1815 Clarens, 021 989 20 80
info@garage-schmitt.ch, www.garage-schmitt.ch



Jury de la plongée

Règlement de la plongée au mannequin

Version de mars 2016

Tenue vestimentaire

Sont acceptés : slip de bain ou boxers (au-dessus du genou) pour les hommes.
Costume de bain une ou deux pièces pour les femmes.
Le port de la combinaison, même légère genre shorty est interdit.
Les lunettes d'apnée sont autorisées sur présentation d'une ordonnance médicale.
Le port du bonnet est libre.

Chronométrage

Le chronomètre démarre quand les pieds du nageur(euse) quittent le ponton et s'arrête quand le nageur(euse) touche le ponton d'arrivée (main ou tête).
La « poussette » au départ est interdite, 20 secondes de pénalité.

Attribution des points

Chaque nageur(euse) part avec un capital de 200 pts.
Chaque seconde lui déduit 1 pt.
Puis sont ajoutés les points de tenue du mannequin (max. 10 pts)
Exemple : 1min 3sec 45/100 = 63,45 pts de déduction et 7 pts de tenue
 $200 - 63,45 = 136,55\text{pts.} + 7\text{ pts de tenue} = 143,55\text{ pts au total.}$

Tenue du mannequin

Le visage du mannequin doit être hors de l'eau, la (les) main(s) ne doit (doivent) pas couvrir la bouche et/ou le nez. (Pénalité de points).

Distance de nage

Le parcours est de 60 mètres.
30 mètres à l'aller, style libre et 30 mètres au retour avec le mannequin.
Les nageurs(euses) qui n'effectuent pas la totalité du parcours ne seront pas classés(ées).
Les équipes sont priées de se présenter 10 minutes avant leur horaire de passage.

Toute personne sans pièce d'identité ne figurera pas au classement officiel.

LES DECISIONS DU JURY SONT SANS APPEL.

SISL.03.2016/es

RIEDER
SYSTEMS

LA CONTRAINTE DES ESCALIERS
NE DOIT PAS ÊTRE UNE RAISON
POUR VENDRE VOTRE MAISON



Ascenseur domestique à vide pneumatique PVE

RIEDERSYSTEMS.CH

2M
2
DETREY

Alex Detrey
Menuiserie & Construction
1807 Blonay

E-mail: 2mdetrey@gmail.com
Tél: +41 78 741 41 28

GER Home SA

GÉRANCE IMMOBILIÈRE
PLACE DU MARCHÉ 6 - CH-1860 AIGLE
TÉL 024 466 34 46 - FAX 024 466 55 88
Site Internet: www.gerhome.ch



RENGGLI

BOIS REFLECHI

LA CONSTRUCTION
BOIS, UN ETAT
D'ESPRIT

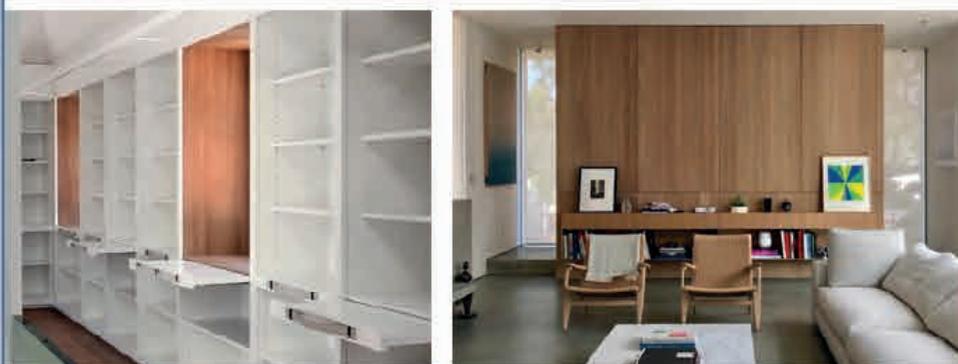
Le Bois - une matière
première idéale pour
des projets ambitieux.

Renggli SA
Route de Chantemerle 1
1763 Granges-Paccot

www.renggli.swiss/fr

Plus de 70 ans d'expérience dans l'aménagement de vos espaces

Porte & Fenêtre | Armoire & Dressing | Cuisine & Salle de Bains | Sol & Parquet



Nos Ateliers

Wider SA Montreux
Tél. +41 21 989 22 66
montreux@wider-sa.ch

Wider SA (Bussigny)
Tél. +41 21 804 99 66
bussigny@wider-sa.ch

Wider SA Région Genève
Tél. +41 22 949 09 09
geneve@wider-sa.ch

Notre Showroom

Espace Wider
Tél. +41 21 804 99 66
bussigny@wider-sa.ch



SISL

Société
Internationale de
Sauvetage du
Léman



Le Comité central

Olivier DURGNAT	Président
Michael LAMPART	Vice-Président
Annik JACQUIER	Secrétaire Générale
Marc GENTON	Trésorier
Thierry SANDOZ	Responsable Courses et concours
Thierry GRAND	Commission de Formation
Bernard CHALON	Communication et Fichier des membres
Pierre-Henri LOUP	Inspections et Récompenses
Diego PUENTES	Commission Informatique
Michel SCHULL	Commission Technique
Nicolas QUERO-RIO	Membre

INFORMATIONS

www.sisl.ch



Jury des soins

Règlement du concours des soins aux noyés

Version du 13 mai 2017

I But

Le concours des soins aux noyés fait partie des 3 concours de la Journée Internationale de la SISL. Il compte pour le classement général. Il a pour but de :

- A. Stimuler les connaissances théoriques et pratiques des premiers secours qui sont nécessaires à une intervention auprès d'un blessé ou d'un noyé.
- B. Vérifier les gestes de bases qui permettent de :
 - i. sauver une vie ou de la maintenir jusqu'à l'arrivée des secours,
 - ii. de la maintenir sans créer de complications nuisibles pour le pronostic ultérieur,
 - iii. d'assurer le confort des blessés jusqu'à leur acheminement vers un lieu de soin ou vers la sortie du danger.
- C. Développer la réflexion d'équipe lors d'une intervention.

II Déroulement

Il a lieu dans l'enceinte destinée aux concours, et peut être soit près du lac, soit dans un endroit autre, si possible retiré, de **10m x 10m au minimum**, avec 25 m² couvert en cas de précipitations. Une arrivée électrique avec prises multiples sera nécessaire, ainsi qu'une prise pour le système informatique (ce dernier à fournir par l'équipe locale ou par le jury des soins, selon les possibilités).

Le concours dure 15 minutes par équipe et comporte une partie pratique (3 postes répartis sur 3 « teams » de 2 personnes (tirage au sort)) puis une partie théorique, où tout le monde est impliqué. L'équipe est composée de 6 personnes (voir point III pour détails). Le déroulement comprend :

A. Trois postes (2 concurrents par poste) avec des situations différentes à chaque poste. La configuration des postes dépendra des possibilités de l'équipe locale organisatrice. Les candidats (et les jurés !) peuvent être à la merci des conditions météorologiques du jour. Les postes comprennent :

1. Une situation où une CPR est nécessaire
2. Une situation où un blessé devra être examiné
3. Une situation avec un autre problème de soin (brûlure, hémostase, hypothermie...)

Certains postes peuvent changer selon les années, mais ceci sera toujours précisé lors de la séance centralisée d'entraînement.

B. Un questionnaire comportant **30 questions** à choix multiples sera tiré au sort. Tous les équipiers peuvent répondre dès qu'ils ont été libérés de leur poste pratique. Il s'agit donc de

réponses à donner préférentiellement en équipe.

Les postes sont organisés pour être terminés en 8 minutes au maximum, de façon à ce qu'il reste au minimum 5 minutes pour les questions. Les deux premières minutes sont consacrées à la répartition des postes.

III Participants

Il y a 6 participants par équipe. Ces participants doivent être inscrits à la SISL l'année du concours. Les délais d'inscription sont fixés par la SISL. L'absence d'un ou de deux équipiers entraîne la perte de 25 points par équipier manquant. Aucun retard n'est toléré. Une équipe arrivant en retard est pénalisée de 25 points. La tricherie est également interdite (pénalité de 25 points dans ce cas). L'oubli d'une partie de l'examen du patient est également pénalisé de 25 points. Le maximum des déductions est de 100 points.

Un supplément de 2 points sera donné pour la présentation (T-shirts de la société, homophones), et 2 points pour l'esprit d'équipe (organisation du groupe).

L'équipe organisatrice mettra à disposition entre deux et quatre blessés fictifs qui se donneront le change à un des postes.

IV Notation

Postes : Les cotations des postes seront faites sur la base de gestes ou d'actions précises (1 point pour chaque action). Elles seront basées sur les normes en vigueur destinées aux non professionnels. L'ordre correct et le respect de la protection individuelle (gants, masques de poche...) permettront des points supplémentaires. Ces critères seront mis sur le site Internet de la SISL après la journée d'entraînement.

Questions : un questionnaire de 30 questions à choix multiples sera tiré au sort par les équipes. Chaque question équivaut à 1 point, quel que soit le nombre de réponses à cocher. Il n'y a pas de demi-point. Pour les questions avec plusieurs réponses possibles, si des réponses sont cochées en plus des réponses justes, le point sera supprimé. Le total des questions est de 30 points.

Chronométrage : En cas d'égalité finale (nombres de points) le temps chronométré à la PLS départage les équipes.

Les décisions du Jury ne pourront être contestées. Aucun support vidéo ou photographique ne sera pris en compte par le jury. Le jury reste souverain sur toute décision. Par contre, des remarques constructives sont attendues avant la réunion d'hiver des délégués pour permettre de poursuivre les améliorations du concours (Merci pour vos suggestions).

Bonne brise à tous

Léman, 13.05.2017

Thierry Grand, *Président de la commission de formation*
Vivianne Amiet, *Président Jury*
Jean-Marie Annoni, *Président Jury*



**Êtes-vous
couvert
en cas de
sauvetage?**

**Demandez une analyse
et économisez jusqu'à
CHF 2000.- par année.***

Corinne Morerod
Conseillère en assurances
021 925 58 79, corinne.morerod@axa.ch
Agence générale J.-D Hoffer
Rue du Simplon 34, 1800 Vevey

Nicolas Vogt
Responsable de vente
079 739 02 41, nicolas.vogt@axa.ch
Agence générale P&P B. Pittet
Av. Benjamin-Constant 1, 1002 Lausanne

*Montant indicatif pour une
famille de 4 personnes.

Liste prix boissons et Petites faims

CANTINE – BARS – BUVETTE DU PIERRIER

*Toutes les consommations seront à payer avec un système de bons
à acheter aux différentes caisses*

Liste des prix – BOISSONS

		CHF / EURO
Café, thé		3.00
Café croissant		5.00
Eau minérale gazeuse	5 dl	4.00
Eau minérale naturelle	5 dl	4.00
Coca-Cola	5 dl	4.00
Thé froid soda	5 dl	4.00
Bière	3 dl	5.00
Bière panachée	3 dl	5.00
Bouteille vin blanc	5 dl	18.00
Bouteille vin rouge	5 dl	18.00
Bouteille vin rosé	5 dl	18.00

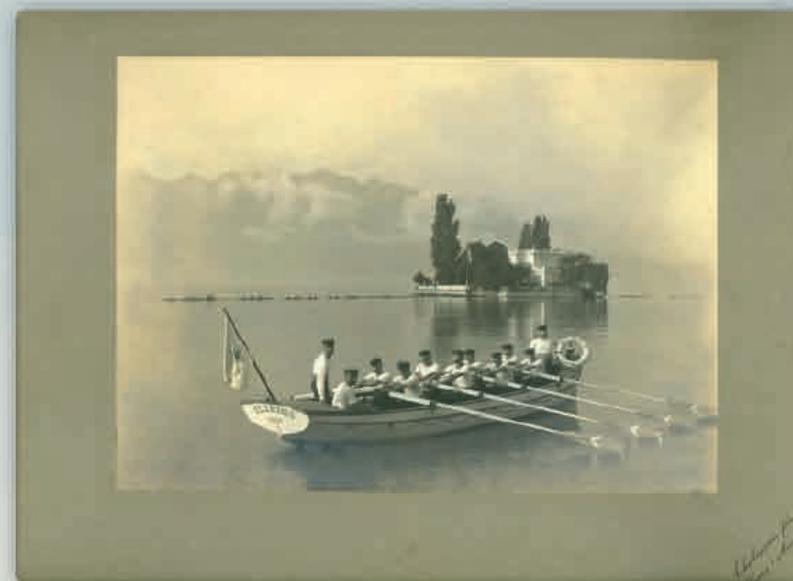
Liste des prix – Petites faims de notre Food Truck au Port du Basset

Saucisse	7.00
Portion de frites	5.00
Sandwich	6.00

Présentation de la section de sauvetage « Mon Devoir » à Clarens

« Mon devoir » c'est :

- Une trentaine de membres dont une vingtaine apte à faire des surveillances et des interventions.
- Dix-neufs présidents depuis la fondation en 1887 et inscrite à la SSL (actuellement SISL) en 1904



- Deux canots à rames, l'un de 1905, l'autre de 1927 que vous verrez évoluer pendant les courses de rame. Ce dernier sera équipé d'un moteur auxiliaire de type « Archimède » en 1953.



Quatre bateaux d'interventions de plus petite dimension, à part le premier qui était une ancienne nacelle de l'armée, destinée aux plongeurs, ont navigué au sauvetage de Clarens. Le dernier en date, un Boston-Whaler 190 Montauk de 2007, transformé et inauguré l'année dernière.



Fiche technique

Longueur	5.79 m
Largeur	40 cm
Matériau	Composites
Poids	1043 kg
Motorisation	Mercury 115 CV Essence hors-bord
Réservoir	140 l
Nombre de places	8
Année	2007

- En 1930 le local de sauvetage a été érigé à l'emplacement actuel.
- Un groupe de plongeurs verra le jour en 1953. Il est toujours en activité.
- Trois vedettes d'interventions ont été acquises depuis 1965. La dernière l'a été en 2015, il s'agit d'un Paragon 25 SAR.



Fiche technique

Longueur	8.10 m
Largeur	2.90 m
Tirant d'eau	90 cm
Matériau	Composites
Poids	2990 kg
Motorisation	Volvo Penta D4 – 300 Diesel In-bord
Réservoir	320 l
Nombre de places	8
Année	2015

Fondé en 1877

Le Chantier Naval du Basset



TOUTES RÉPARATIONS, ENTRETIEN ET HIVERNAGE

Ecole de navigation
moteur et voile
pratique et théorique!
078/923.02.02



Chantier Naval du Basset
chantiernaval@bluewin.ch
021/964.46.06
1815 Clarens

www.chantiernaualdubasset.ch

CHALLENGES ET PAVILLON DES PRIX

1 ^{er} du classement Général	Challenge Nicolas DUTOIT
1 ^{er} à 8 rameurs « officiel »	Challenge de la Commune de Villeneuve
1 ^{er} à la plonge au mannequin (Équipe de 3 plongeurs)	Challenge PERRIN frères
1 ^{er} aux soins à donner aux noyés	Challenge Michel SANDOZ
Prix Fair-Play	Challenge Comité Central

Pavillon de prix, channes offertes par :

Commune de Céligny
Commune de Pully
Commune de Vevey
Commune de Noville
Commune de Rolle
Commune de La Tour-de-Peilz
Commune de Rivaz
Commune de Corsier-sur-Vevey
Commune de Pregny-Chambésy
Commune de Lutry
Commune de Coppet
Commune de Ville de Genève
Commune de Saint-Sulpice
EDO SA Montreux
Jean-Yves Clivaz, Garage des Alpes Conthey



**AEBI FLEURS
& Décoration Sarl**
Rue Gambetta 23
1815 Clarens
Tél. 021 964 61 22
www.aebifleurs.ch
aebifleurs@gmail.com



**VET'SHOP
ANIMALIS**

NUTRITION - HYGIÈNE & SOINS - ACCESSOIRES - LAVADOG
ANIMALIS - Tél. 021 946 22 42 - Rte du Verney 5A, 1070 PUIDOUX
VET'SHOP - Tél. 021 907 61 41
Centre Arc en Ciel - Rte de Lausanne 27, 1610 ORON
www.animalis.ch



HM & DORTHE
FERBLANTERIE - COUVERTURE
CHAUFFAGE - SANITAIRE

Tél. 021 947 42 10
Natel 079 446 36 80
Ch. de Verdun 30 info@hmdorthe.ch
1615 Bossonnens www.hm-dorthe.ch



RESTAURANT PIZZERIA
Grande Salle de Conférence / Banquets 60 places
RIALTO
Chez Ricardo & Albina
Spécialités Portugaises
FERME LE LUNDI
Grillades au feu de bois - Pizzas au choix à l'emporter
Av. Mayor-Vautier 2 Tél. 021 964 32 02
1815 Clarens - Montreux Natel 079 601 98 86

Côte de bœuf à la braise
Filet de bœuf sur ardoise
Entrecôte sur ardoise
Fondue Bourguignonne
ou Chinoise
Gambas

Le Comité d'organisation

PRESIDENT	MICHEL DETREY
VICE-PRESIDENT	JEAN-PIERRE VOGT
FINANCES	JEAN-MICHEL REGAMEY
SECRETARIAT	LETICIA NICOU LIN / CORINNE MOREROD
COMMUNICATION	YVES TROESCH
INFRASTRUCTURES TERRESTRES	GABRIEL NICOU LIN
INFRASTRUCTURES LACUSTRES	ALAIN JEANMONOD

ORGANISATEUR :

SOCIETE DE SAUVETAGE « MON DEVOIR » 1815 CLARENS
www.sauvetage-clarens.com



20 août 2022
Clarens



Fête Internationale de Sauvutage

Merci pour votre soutien

Faites un don avec
TWINT!

Scannez le code QR avec
l'app TWINT

Confirmez le montant et
le don



Raiffeisen IBAN CH85 8080 8006 3816 1761 3
1815 Clarens www.sauvetage-clarens.com

Votre don à « Société de Sauvutage Mon Devoir »
peut être déduit de vos impôts.

RAIFFEISEN

Banque Raiffeisen
de Lavaux



Gestion de fortune – d'avantage de temps pour apprécier la vie.

Laissez-nous gérer votre patrimoine. Nos conseillers se réjouissent d'évoquer avec vous vos objectifs de placements. Vous trouverez des informations complémentaires sur [raiffeisen.ch/mandats](https://www.raiffeisen.ch/mandats).

REMERCIEMENTS

Le comité d'organisation et la section de sauvetage « MON DEVOIR » remercient tous ceux qui ont pris une part prépondérante, à tous les niveaux pour la réussite de notre manifestation.

Nous remercions chaleureusement tous les annonceurs, les donateurs et entreprises de la région pour leur générosité et leur soutien qui ont rendu possible l'organisation de cette Fête Internationale des Sauveteurs du Lac Léman au Port du Basset à Clarens.

Un merci tout particulier à la société INTRASUB SA, partenaire technique pour les aménagements lacustres, à la CGN pour leur compréhension et les autorités cantonales, régionales pour toutes les facilités et autorisations.

Notre gratitude va aussi aux autorités montreusiennes et tous les services de la commune de Montreux pour leur précieuse collaboration.

Enfin, il y a lieu d'associer ici, les membres et amis de la section de Clarens, l'ensemble des bénévoles pour leur dévouement, leur compétence et qui ont choisi de consacrer quelques heures à la réussite de cette journée du 20 août 2022.

Le comité d'organisation



BOUCHERIE
MORET

Bulle Rue de la Sionge 34
Vuadens Route Principale 302
Châtel-St-Denis Grand-Rue 55

ECHENARD SA



GENIE CIVIL
BETON ARME
BATIMENTS
REVÊTEMENTS BITUMINEUX

1880 BEX
024 463 03 10

1884 VILLARS-SUR-OLLON
024 463 03 10

1814 LA TOUR-DE-PEILZ
021 944 54 08

entreprise@echenard.ch
www.echenard.ch

FRIDERICI
SPECIAL 

CHANTIER NAVAL DU VIEUX RHÔNE SA
www.chantier-naval-vieux-rhone.ch



Ries Stéphane
Ch. des Gleyriers 2
CH-1845 Noville

cnvr@bluewin.ch
Tél. +41 (0)21 960 28 21
Fax +41 (0)21 960 22 21



INTRASUB SA
SUR ET SOUS L'EAU



Devis gratuit et
sans engagement



- Travaux lacustres
- Ancrages et amarrages
- Battage de pieux
- Pontons fixes et flottants
- Trains de rails
- Travaux subaquatiques
- Contrôles et expertises
- Prises de vue et vidéos
- Relevés topographiques
- Aménagements portuaires

Rue du Midi 28
1800 Vevey

☎ 021 921 77 22

☎ 079 513 68 43

☎ 021 921 01 19

intrasubsa@bluewin.ch

Depuis
1975

DEVIS GRATUIT

20 ANS D'EXPERIENCE



Pergo & Stores



- Pergola Bioclimatique
- Toit vitré



- Stores toiles
- Changement de tissu



- Stores à lamelles
- Volets à rouleaux
- Volets battants
- Entretien et réparation

Pergo & Stores Sàrl
Route de Montreux 149
1618 Châtel-St-Denis

076 582 04 43 / 078 870 90 15
info@pergostores.ch
pergostores.ch

Ganty sa

SANITAIRE - CHAUFFAGE

1071 Chexbres

Tél. 021 946 14 25

Bâches BURGER

Kaspar Burger

Bâches Burger
Avenue de Grandson 80
1400 Yverdon-les-Bain

baches.burger@bluewin.ch

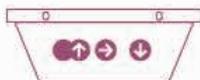
+ 41 24 445 45 46
+ 41 79 213 80 83

www.bachesburger.ch

Chabloz Transports SA

1822 Chermex & 1807 Blonay
Tél. 079 301 03 14 - Fax 021 943 35 86
E-mail: gerald.chabloz@bluewin.ch

Nouveau!



Service multi-benne de 4 à 14 m3

is 365 votre accès à
une communication
marketing globale intégrée.



Conseil



Gestion



Création



Production



Imprimés Services Sàrl

Route de Sallaz 27
1071 Rivaz
T +41 21 321 13 20
Info@imprimés-services.ch
imprimés-services.ch

MERCI D'ÊTRE PRÉSENTS
PAR TOUS LES TEMPS



LIONEL MEYLAN

HORLOGERIE - JOAILLERIE

